



12.09.2017 - 16:57 Uhr

Des tests indépendants pour nos membres

Bern (ots) -

Le TCS fait partie des clubs de la mobilité qui soutiennent depuis 20 ans le programme de crash-tests Euro NCAP via la FIA. Cette démarche est accompagnée par des actions concrètes du service Conseil et Mobilité du TCS avec pour objectif : améliorer la sécurité de l'ensemble des usagers de la route.

Pour inciter les constructeurs à développer la sécurité active et passive des voitures, la commission européenne a fondé Euro NCAP (European New Car Assessment Programme) en 1997, avec le soutien de la majeure partie des pays européens, d'associations de protection de consommateur et de clubs automobiles, sous l'égide de l'AIT et de la FIA. Membre de la FIA, le TCS soutient cette démarche et procède en parallèle à des actions concrètes pour tester la fiabilité des évolutions technologiques en matière de sécurité active et passive.

Des voitures de plus en plus sûres

Depuis 1997, 1'800 voitures ont ainsi été soumises aux tests Euro NCAP. Le système de notation a incité les constructeurs à améliorer les châssis, la carrosserie ainsi que les équipements de série pour améliorer la sécurité du conducteur, mais aussi des passagers et des autres usagers de la route. En 20 ans, ces démarches ont permis d'épargner 76'000 vies sur les routes européennes entre 1998 et 2015. Un bilan qu'il faut aussi voir à l'aune des progrès réalisés globalement en matière de sécurité routière. Ceux-ci dépendent en effet de trois axes principaux sur lesquels le TCS s'est régulièrement engagé sur le plan politique ou de la protection des consommateurs: le véhicule (la technologie, les réglementations), l'humain (la formation, la prévention, la répression) et les infrastructures.

Quid des progrès à venir ? Les technologies d'assistance à la conduite se démocratisent désormais. Le programme Euro NCAP a par ailleurs introduit de nouveaux critères de notation, qui incluent notamment le freinage automatique. Dans sa roadmap 2025, l'organisme vise désormais l'implémentation générale de nouvelles technologies protégeant non seulement les occupants du véhicules, mais aussi les autres usagers de la route. Ces techniques sont toutefois en développement continu et leur efficacité est encore perfectible, comme le démontre les récents tests menés par le TCS sur les assistance à la conduite et le freinage automatique. L'avancée progressive vers la voiture autonome apportera un progrès en matière de sécurité et permettra d'enlever en partie le facteur humain, mais la route est toutefois encore longue pour que les routes soient complètement sûres.

Conseils en mobilité du TCS : des décennies de tests indépendants

La démonstration par l'action

Depuis 1966, le TCS réalise des tests indépendants dans divers domaines liés à la mobilité individuelle. Dès 1988, le département Conseil en mobilité a régulièrement eu recours à des crash-tests pour sensibiliser l'opinion publique, les autorités et les professionnels de la route (constructeurs, équipementiers, transporteurs, etc.) Les ingénieurs procèdent ainsi chaque année aux tests de siège enfants, soumis à des crash-tests spécifiques.

Différents crash-tests ont en outre été organisé pour mettre l'accent sur une thématique particulière. Parmi les derniers exemples, le crash d'un minibus avec siège longitudinal en 2013 a permis d'encourager les transporteurs suisses à abandonner progressivement leur utilisation. La même année, le crash d'une voiture percutant l'arrière d'un camion a démontré que les voitures de tourisme s'écrasent à l'arrière du poids lourd et finissent leur course relativement loin sous le camion. Cette année, le crash d'un camping-car a démontré les dangers d'un comportement négligent (enfants sans ceintures, objets « volants » dans la cabine, etc.).

Opérations « La bonne conduite » Le TCS, en partenariat avec la Police cantonale vaudoise a aussi recours à des simulations d'accident dans le cadre des campagnes de prévention « La bonne conduite ». Ces opérations spectaculaires connaissent une bonne résonnance médiatique, ce qui permet de diffuser un message fort auprès des usagers de la route. En 2017, la collision d'une voiture avec un camion tampon sur une autoroute a permis de mettre en évidence les dangers de la distraction au volant (utilisation smartphone en conduisant). Lors de ces simulations, les services d'interventions sont mobilisés pour s'occuper du véhicule accidenté. C'est aussi l'occasion

de signaler l'utilité des fiches de secours du TCS, qui permettent de gagner du temps lors d'une désincarcération et de sauver des vies.

1 Estimation du nombre de décès d'occupants de voitures évités entre 1998 et 2015, selon le rapport PIN 2016 du CTSE : <http://etsc.eu/10th-annual-road-safety-performance-index-pin-report/>

Contact:

Yves Gerber, porte-parole du TCS, 058 827 27 16, 079 249 64 83,
yves.gerber@tcs.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000091/100806726> abgerufen werden.